Bapt de rosolie hugues

L'an mil sept Cent trente Cinq, et le second jour du mois de septembre, j'ay baptisé rosolie hugues fille naturelle et legitime de joseph, et de Marie vigouroux née le jour d'hier Le parrain a été françois maurin, La marraine marguerite doumaud qui ont declaré ne sçavoir escrire le pere present a signé avec nous

J. hugues a. agarrac

Demane curé.

Bapt de andré seauvel

l'an mil sept cens trante cinq et le onzieme septembre j'ay baptizé andré seauvel fils naturel et legitime de joseph, et de claire augiasse né le jour d'hier. le parrain joseph germon, et la marraine magdalene germonne presens les soussignés

magdelina germond Flion prestre

Mariage de Estienne danillon et de marg.tte mourchon

L'an mil sept Cent trente Cinq, et le quinze du Mois de septembre le mariage accordé entre Estienne danillon fils de feu françois, et de feue magdelaine arene veuf de marie Constance du Lieu des Toucas d'une part, Et Catherine mourchon fille de feu jacques

et de marguerite Moullet veuve de jean baptiste Gueit du Lieu de La Garde d'autre, a été célébré dans La parroisse dudit Lieu; les trois publications faites dans les deux parroisses des parties sans qu'il soit intervenu aucun Empechement soit Civil soit Canonique j'ay Exigé leur mutuel Consentement et les ay mariés selon le rit de nôtre Mere L'eglise Catholique apostolique romaine, presens a ce messyre Charles Dory Chanoine, Sr antoine tourtour, felix portal, et andré senes. le dit portalis et senes ont declaré ne sçavoir ecrire de ce requis

chanoine

A. Tourtour marque FR de felix portal

autre + marque de andré senes.

Demane curé.

Mort de victoire Guasquet

L'an mil sept Cent trente Cinq, et le dixhuit du mois de septembre, j'ay Ensveli dans le Cimetiere de Cette parroisse anne Gasquet fille naturelle et Legitime de Louis, et de victoire Gueite née le meme jour ayant été ondoyée par La sage femme attendu le peril evident de mort.

Demane curé